

CFPPA

Route Forestière des Princesses
78100 Saint-Germain-en-Laye
☎ : 01.30.87.18.40

Marie DUPONT-ROUGIER
Tél. : 01 30.87.18.44
marie.dupont-rougier@educagri.fr

CERTIFICAT INDIVIDUEL Renouvellement Opérateur

OBJECTIFS

- ☒ Permettre à tous les utilisateurs professionnels d'actualiser leurs connaissances sur la réglementation, l'impact des produits phytopharmaceutique sur l'environnement et la santé humaine, les méthodes alternatives qui permettent de réduire leur utilisation.
- ☒ Renouveler le certificat individuel «Opérateur »

MOYENS ET METHODES PEDAGOGIQUES

- ☒ Cours en salle
- ☒ Alternance d'apports théoriques et partage des expériences des candidats

PUBLIC VISÉ

- ☒ Personnels devant réaliser l'application des produits phytopharmaceutiques sous l'autorité d'un décideur



L'Agrocampus prend en compte votre handicap, si vous avez besoin d'ajuster les modalités de formation, merci de nous informer dès votre inscription

TARIFS

Nous consulter pour obtenir un devis

PRÉ REQUIS

- ☒ Avoir obtenu son Certiphyto Opérateur dans les 5 ans qui précèdent la demande

MODALITÉS D'ORGANISATION

- ☒ 1 jour soit 7 heures
- ☒ 9h-12h30 / 13h30-17h00
- ☒ CFPPA de St-Germain-en-Laye ou en intra

QUALITÉ DU FORMATEUR : ☒ Fanny BROUARD – Formatrice CFPPA

*Le programme sera adapté à des groupes constitués par filière et zone d'activités (3D ; ETA: viticulture, arboriculture, maraîchage, grandes cultures, horticulture-pépinière ; entreprises de travaux en ZNA).
Il sera pris en compte les particularités des territoires régionaux voire locaux dont le groupe est originaire*

CONTENU DE LA FORMATION

→ Actualiser les connaissances (7h)

1. La réglementation concernant les produits phytopharmaceutiques propre à la catégorie du certificat
2. Les risques pour la santé humaine et pour l'environnement liés à leur utilisation et l'application des mesures préventives.
3. Les stratégies de lutte et les méthodes alternatives permettant de réduire le recours aux produits phytopharmaceutiques.

Combien de temps ce certificat est-il valable ?

La durée de validité est de 5 ans maximum.

EVALUATION DE LA FORMATION / SANCTION DE LA FORMATION

Appréciation de la satisfaction des stagiaires

- ☒ Bilan de fin de formation

Obtention d'une attestation de suivi de formation à l'issue de la journée.

La **formation** de renouvellement doit être réalisée entre les 6 et 3 mois qui précèdent la date d'échéance de validité du certificat.

La **demande** sur servicepublic.fr doit être effectuée au plus tard 3 mois avant la date d'échéance du certificat en cours.